



JEUNESSE EVANGELIQUE AFRICAINE – J.E.A.

**MOUVEMENT FLAMBEAUX ET LUMIÈRES DU
CAMEROUN**

REORGANISATION DU MOUVEMENT :

LE VOLET ADMINISTRATIF

Introduction

Notre mouvement rencontre de nombreux problèmes sur plusieurs plans. Ici nous nous intéresserons uniquement aux difficultés d'ordre administratif tout en proposant quelques pistes de solutions. Pour cela, nous allons tout d'abord présenter le système en place, son fonctionnement et ses défaillances avant de proposer un système nouveau et ses avantages.

I- LE SYSTÈME ACTUEL

a) Présentation et fonctionnement

Le système d'administration de la JEA au niveau de notre pays est organisé ainsi qu'il suit:

- **Un Surveillant National – SN** : Il est l'unique responsable du mouvement au niveau national. Il représente le mouvement dans le bureau National du Département de la Jeunesse ;
- **Les Surveillants des Paroisses et leurs Adjoints – SG/SGA** : Ils sont 4 par paroisses (2 Flambeaux et 2 Lumières). Ils sont responsables du mouvement au niveau de la paroisse. Ils convoquent les réunions et organisent des formations des CT ;
- **Les chefs de Troupes et leurs adjoints – CT/CTA** : Ils sont 4 (ou plus) par troupe. Ils sont responsables de la Troupe au niveau de l'église locale ;
- **Les membres du CLJ;**
- **Les Chefs de Patrouilles ;**
- **Les membres.**

b) Les limites

Le système en place a un fonctionnement qu'on peut qualifier de caduque et présente beaucoup de limites. Nous pouvons citer entre autres :

- **L'absence d'une AG de la JEA** au niveau des paroisses, des districts et même au niveau national. ce qui freine énormément l'évolution du mouvement, puisqu'il n'y a pas de meilleure occasion que les AG pour prendre des décisions importantes sur la vie du mouvement ;
- **Le fonctionnement en mode « dépendance »**. Le mouvement dépend techniquement du département de la Jeunesse (aussi bien dans le fonctionnement que ses finances). Les décisions concernant le fonctionnement du mouvement sont souvent prises par des personnes ne faisant même pas parti de la JEA (lors des AG du département) ;
- **La difficulté à faire passer les informations et à organiser des rencontres** au niveau national. Les informations passent par le CDD, puisque nous n'avons pas des responsables au niveau des districts, et ça constitue souvent un frein
- **Le SN est seul**. Le fait qu'on ait seulement un seul responsable au niveau national joue énormément en notre défaveur. À lui seul la gestion de tout un pays devient compliqué. il ne peut pas avoir des idées pour toucher tous les domaines de la vie du mouvement.
- Etc...

Toutes ces failles paralysent le fonctionnement normal du mouvement. Il est donc urgent de mettre en place un nouveau système un peu plus complexe avec un mode de fonctionnement qui pourra apporter des solutions aux problèmes rencontrés auparavant.

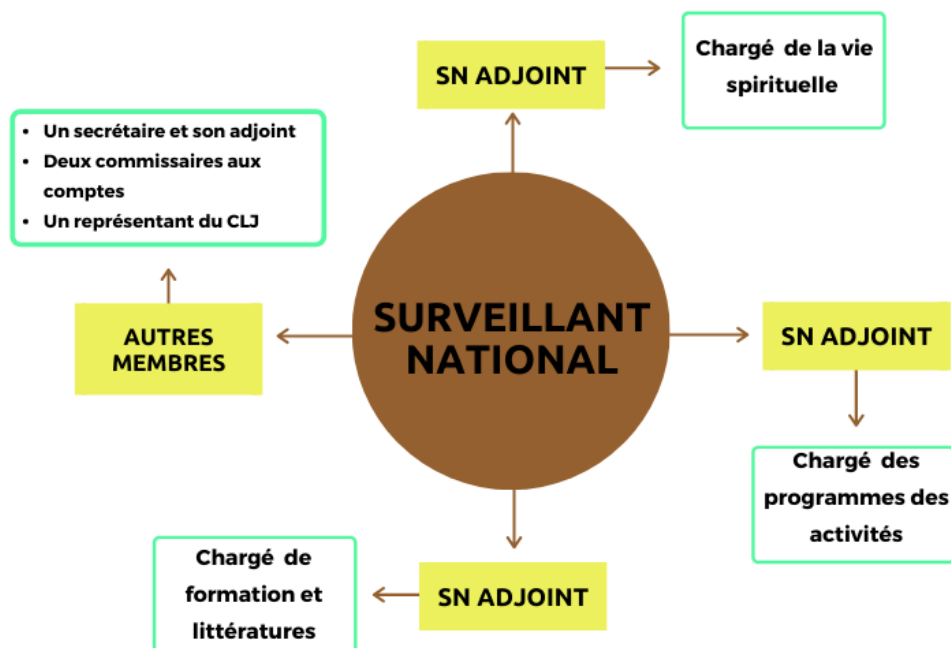
II- LE NOUVEAU SYSTÈME

a) Présentation

La nouvelle administration que l'on veut proposer comporte deux organes ou instances essentielles :

- **L'Assemblée Générale (AG)** : C'est l'organe suprême du mouvement ; le moment pendant lequel on prend des décisions importantes sur la vie du mouvement. C'est aussi l'endroit idéal pour le choix des dirigeants du mouvement. Participent à cette AG : le SN, les SG et SGA, la CLJ, les CT et CTA,... Les autres participants et d'autres modalités pratiques concernant cette AG seront à déterminer.
- **Le Bureau Exécutif National (BEN)** : C'est un bureau qui gère de manière autonome le mouvement. Il est dirigé par le Surveillant National. Cet organe est chargé de faire appliquer les décisions prises lors de l'AG et aussi prendre d'autres décisions (qui peuvent être soumises à l'appréciation de l'AG). D'autres modalités concernant leur mode de fonctionnement, les réunions et même leurs attributions resteront à déterminer. Voici la composition de ce BEN :

LE BUREAU EXECUTIF NATIONAL DU MOUVEMENT



L'autre chose à faire pour rendre ce système encore plus fluide, c'est de pourvoir des postes des **Surveillants des Districts**. Ces derniers

seront à la tête de chaque district. Ils auront la possibilité de convoquer les rencontres des SG des paroisses, participeront aux rencontres de formation ou des séminaires divers organisés par le BEN,... D'autres modalités pratiques sur leur mode de fonctionnement et leurs attributions resteront à définir.

b) Avantages de ce système

Ce nouveau système a des nombreux avantages qui pourront corriger les imperfections du premier :

- ✓ Le SN ne sera plus seul dans la gestion du mouvement. Il sera entouré de l'ensemble du BEN. Le pouvoir n'est donc plus centralisé ;
- ✓ L'information circulera de manière fluide. Le Secrétaire et son adjoint veilleront à la communication autour de toutes les activités du mouvement ;
- ✓ L'arrivée des Surveillants de Districts dans la chaîne rendra les rencontres un peu plus facile ;
- ✓ L'indépendance du mouvement. Les réformes seront statuées désormais lors des AG de la JEA et non du Département de la Jeunesse ;
- ✓ Etc...

Conclusion

En bref, nous avons présenté l'actuel système de fonctionnement de notre mouvement, un système qui fait face à des nombreuses défaillances et retarde ainsi l'évolution du mouvement. Notre but n'est pas de rester statique, et nous voulons donc migrer vers un nouveau modèle d'administration. Ce dernier corrigera les imperfections du premier et rendra le mouvement un peu plus attractif et moderne.